L'écho

N° 76 Novembre 2017 Numéro spécial







ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS AUTOMATISMES ET TERTIAIRES





RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

CEERI, «entreprise citoyenne de cœur» intègre la responsabilité sociétale de l'entreprise à son activité commerciale.

RSE et environnement

CEERI s'implique dans le développement durable en respectant mieux l'environnement. Mise en place du recyclage, réduction des consomations énergétiques, réduction des gaz à effet de serre, éco-conception au Bureau d'Études.



RSE et enjeux sociaux

Depuis sa création, les collaborateurs de CEERI sont au cœur de son développement. Tous les associés sont salariés, et tous les salariés sont impliqués dans une démarche de prévention des risques et de qualité de vie au travail.



RSE : une opportunité de business durable

CEERI coopère avec les clients et les fournisseurs qui optent pour une démarche similaire. Cette vision partagée représente des opportunités de business dans la durée pour chacun.



CEERI - 359 avenue Jules Ferry - 88290 SAULXURES sur MOSELOTTE Tél : 03 29 24 50 50 - Fax : 03 29 24 51 92 - E-mail : ceeri-electricite@ceeri.fr



www.ceeri.fr

édito

Chères Véternates, chers Véternats,

Déjà quatre ans depuis notre élection, le temps est venu de faire le point à mi-mandat, de vous rendre compte de notre travail. Je dis notre, car l'action du Maire n'est pas le fruit d'une initiative personnelle mais le résultat du travail collectif d'une équipe d'adjoints et de conseillers qui doivent travailler ensemble et à laquelle personne ne peut se soustraire sous peine d'auto-exclusion.



Un temps de réflexion

La première partie du mandat a été marquée par la prise de conscience, par la nouvelle équipe, des besoins d'entretien et de la pérennisation du patrimoine communal. Cette attention, la municipalité élue en 2008 l'avait déjà eue en missionnant le diagnostic du réseau d'eau potable et en se posant la question de remplacer la station d'épuration par la construction d'une nouvelle station ou le raccordement à la station d'épuration du SIA à Cornimont.

Cette prise de conscience a eu pour conséquence de revoir à la baisse l'ambition de la municipalité précédente dans sa volonté de restaurer et réorganiser le bâti communal.

Dès le mois de mai 2014, la canalisation d'eau qui datait de 1910, n'a pas résisté aux assauts de la foudre et a imposé son remplacement dans l'urgence en illustrant ainsi les besoins d'entretien du patrimoine. Ces deux dossiers, alimentation en eau et assainissement, bien qu'ils ne soient pas sortis de terre avant 2017 n'ont pas manqué d'alimenter les conversations et d'occuper la

municipalité, notamment l'adjoint en charge des études depuis 2014. Ils font l'objet d'un dossier particulier dans ces pages 14 à 19.

L'avancement de ces deux dossiers, et la part que nous réservions sur le budget à leur investissement ont pu laisser croire que la commune se complaisait dans une forme d'immobilisme.

Les actions

Depuis 2014, il a été consacré un montant constant, de l'ordre de 100 000 € par an, à des travaux neufs de voirie auxquels s'ajoutent les entretiens quotidiens notamment le déneigement, voir page 12.

L'accueil périscolaire, le transport des enfants, la cantine, restent une priorité de la commune qu'il faut satisfaire tous les jours. Un poste d'animatrice directrice titulaire a été créé en 2016 pour sortir, de l'aspect précaire, les emplois dédiés à l'enfance, pages 9 à 11.

GARAGE ALBERT

Mécanique & Carrosserie

TOUTES MARQUES

Vente véhicules **neufs** et **occasions**

Dépannage / Remorquage 24h/24 – 7j/7

Une équipe de professionnels qualifiés à votre service

88310 Cornimont

03.29.24.10.41

www.garagealbert88.com



MAIRIE

1 place de la Mairie Tél.: 03 29 24 18 18 Fax 03 29 24 20 10

mairie-de-ventron@orange.fr

Site: www.ventron.fr Ouverture au public :

du lundi au vendredi sauf jeudi apm

De 8 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30





Bulletin municipal de Ventron

Tirage 800 exemplaires

Directeur de la publication :

Jean-Claude Dousteyssier, Maire Chargée de communication :

Brigitte Vanson

Rédaction :

Jean-Claude Dousteyssier

Brigitte Vanson

Guy Parmentier

Aimé Michel Husson

Pascal Jeandel

Gérard Fanny

Patrick Gérard

Yvan Petitgenêt

Lucile Demaret

Cyrielle Martin

Photographies:

Mairie de Ventron et

les associations locales

Comité de relecture :

Jean-Claude Dousteyssier

Brigitte Vanson

Marie Dousteyssier

Céline Heitz **Dominique Carteaux**

Iean-François Valdenaire

Guy Parmentier

Conception graphique:

Jean-Marc Waechter

Imprimerie: Girompaire

Nous remercions tous les annonceurs qui nous ont permis de réaliser ce numéro spécial de l'Écho de l'Orbi!

édito

Des achats et dépenses d'investissement ont été réalisés: nouvelle lame de déneigement, columbarium, aménagement de vestiaires dans l'atelier, remise à neuf du système des cloches, raccordement de l'Office de Tourisme à la chaufferie communale, ainsi que le logement de Madame Valentin, rénovation des toitures du préau, de la salle des fêtes et de la mairie, entretien et amélioration des salles de classe.

Sans oublier les efforts modestes et calculés en direction de l'ornement, mais combien visibles : le fleurissement et les illuminations de Noël font l'unanimité, page 24.

Mais ce début de mandat n'est pas un long fleuve tranquille, les dossiers épineux ne manquent pas. La maison Sandhofer, achetée avec enthousiasme au début de mandat, dans le cadre d'un projet économique qui n'a pas abouti, a finalement trouvé acquéreur. Cet achat a été réalisé dans le prolongement d'une délibération du mandat précédent. À l'époque, le bien - fondé de cette acquisition avait été partagé par les deux listes en présence au moment des élections municipales. La vente de ce bien a permis à la commune, non seulement de rentrer globalement dans ses fonds, mais aussi d'accueillir une nouvelle famille, à laquelle nous souhaitons la bienvenue. Le poids de cette opération financière a pesé dans l'approbation, laborieuse, du budget 2015 / 2016. Heureusement, la réalisation de la vente, à l'été 2016, a apaisé les esprits. La connaissance des dépenses réelles et des aides relatives aux grosses dépenses « eau et assainissement » a fait que le budget 2016 / 2017 a été voté dans la sérénité en donnant au conseil la possibilité de s'ouvrir à un nouveau projet : la réalisation tant attendue de l'extension du musée (page 16), laquelle en mettant la commune en conformité avec l'accessibilité, apportera du confort aux personnes qui en assurent l'exploitation et surtout, sera de nature à augmenter la fréquentation en ajoutant au caractère historique du bâtiment existant, une note avant-gardiste à l'image du textile vosgien d'aujourd'hui.

Cette sérénité retrouvée a permis au conseil municipal de voter une baisse des taxes communales au conseil municipal du 11 avril 2017. Au cours de cette période, le patrimoine foncier et forestier a fait l'objet de soins attentifs, nombre

de problèmes liés à des imprécisions dans les actes notariés anciens ont été réglés et font la preuve de la nécessité impérative de cette délégation - terrains, forêt - dans laquelle l'urbanisme a la part très faible qui lui revient. L'agenda d'accessibilité présenté par la commune a été approuvé le 14 septembre 2017 par monsieur le Préfet. Nous nous sommes donné trois ans pour satisfaire à tous les besoins qui seront réalisés en grande partie par le personnel communal, dont tout le monde connaît les compétences. Un WC handicapé est déjà opérationnel dans l'école primaire.

À plus long terme

L'aménagement du terrain de jeux avec la liaison piétonne, de la maison Frère Joseph au tremplin, reste d'actualité, mais dans le même temps, il ne faut pas perdre de vue la réfection des toits des écoles, la continuité de rénovation des réseaux... Sans exclure un projet qui pourrait émerger et s'imposer par son impact économique et touristique.

Dans l'immédiat, la faible demande de terrains constructibles ne met pas l'aménagement des lotissements, en projet, à un niveau d'urgence.

Pour conclure

Dans le climat d'incertitudes qui pèse sur la société et l'avenir des communes, j'affirme que l'équipe municipale est au travail, au service de la population. Cette équipe dans sa diversité peut s'adapter à toutes les situations, elle est ouverte à la critique et peut tout entendre. Je suis, en principe, à la mairie tous les matins où je reçois, très souvent, sans rendez-vous. J'y invite toutes les personnes qui voudraient évoquer un souci, un problème, un mécontentement. Un entretien en vis à vis est profitable à tout le monde, des gens de bonne foi ne peuvent que faire évoluer les choses dans le bons sens.

J'adresse un grand merci à tous les Véternats qui savent témoigner à notre équipe sympathie, amitié et confiance.

Le Maire, Jean-Claude Dousteyssier

budget



COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2016 DES 4 PRINCIPAUX BUDGETS

	Prévu	Réalisé	
Dépenses de fonctionnement Recettes de fonctionnement Excédent exercice 2016 Excédent antérieur reporté Excédent à affecter	1 482 700,00 1 482 700,00	1 383 105,36 1 589 167,01 206 061,65 282 591,28 488 652,93	•
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement Excédent exercice 2016 Excédent antérieur reporté Excédent d'investissement	629 300,00 629 300,00 total	210 897,52 762 200,06 551 302,54 23 988,50 575 291,04	

Détail des dépenses de fonctionnement réalisées en 2016 par chapitres budgétaires :

		Dépense réalisée
	Charges à caractère général	351 467,05
012	Charges de personnel	474 393,50
014	Atténuations de produits	114 689,00
042	Opérations d'ordre entre section	297 769,64
65	Autres charges de gestion courante	133 500,47
66	Charges financières (intérêts emprunts)	5 743,70
67	Charges exceptionnelles	5 542,00
	TOTAL	1 383 105,36

Détail des recettes de fonctionnement réalisées en 2016 par chapitres budgétaires :

		Recette réalisée
013	Atténuations de charges	5 694,31
	Opérations d'ordre entre section	27 727,96
70	Produits des services	63 293,28
73	Impôts et taxes	601 769,30
74	Dotations et participations	371 946,44
75	Autres produits de gestion courante	241 611,90
76	Produits financiers	7,43
77	Produits exceptionnels	277 116,39
	TOTAL	1 589 167,01

FORET

Dépenses de fonctionnement Recettes de fonctionnement Déficit exercice 2016 Excédent antérieur reporté	420 250,00 420 250,00	388 091,29 337 740,66 - 50 350,63 206 954,42
Excédent de fonctionnement à af	ffecter	156 603,79
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement Déficit exercice 2016 Excédent antérieur reporté Excédent	24 961,32 24 961,32	4 645,50 néant - 4 645,50 24 961,32 20 315,82

ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation Recettes d'exploitation Excédent exercice 2016 Excédent total exploitation	72 500,00 72 500,00	58 285,48 72 408,00 14 122,60 14 122,60
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement Excédent exercice 2016 Déficit antérieur reporté Déficit total investissement	958.000,00 958 000,00	122 062,98 316 830,76 194 767,78 - 335 189,60 - 140 421,82

EAU

Dépenses d'exploitation Recettes d'exploitation Excédent exercice 2016	125 750,00 125 750,00	118 814,54 143 066,69 24 252,15
Excédent exploitation total		24 252,15
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement Déficit exercice 2016 Déficit antérieur reporté Déficit total investissement	368 700,00 368 700,00	69 726,44 64 012,82 - 5 713,62 - 31 233,12 - 36 946,74



BUDGETS PRIMITIFS 2017 DE LA COMMUNE, DE LA FORET, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après lecture des budgets primitifs pour l'exercice 2017, vu l'avis de la Commission des finances des 27 mars 2017 et 11 avril 2017, a voté à l'unanimité les divers budgets primitifs 2017. Voici les quatre budgets les plus importants :

COMMUNE

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1.380 000 € Dépenses et recettes d'investissement : 905 250 €

Les principales dépenses d'investissement du BP 2017 commune :

- · Étude et travaux extension du Musée : 120 000 €
- · Travaux voirie communale : 105 507 €
- Travaux réfection toitures (Mairie, salle des fêtes, préau)
 88 120 €
- Travaux accessibilité bâtiments communaux 60.000 €
- · Renforcement électrique et éclairage public 45.000 €

Une somme d'un montant de 300.000 € destinée au budget assainissement est également inscrite.

EAU

Dépenses et recettes d'exploitation : 157 400 € Dépenses et recettes d'investissement : 504 200 €

Les principales dépenses d'investissement de ce budget eau sont les suivantes :

348 000 € pour l'amélioration du réseau d'eau (3 lots) étude et travaux

10 000 € compteurs d'eau télérelève.

FORET

Dépenses et recettes de fonctionnement : 317 700 € Dépenses et recettes d'investissement : 20 315,82 €

ASSAINISSEMENT

Dépenses et recettes d'exploitation : 68 700 € Dépenses et recettes d'investissement : 1 925 330 €

Les principales dépenses d'investissement de ce budget assainissement sont les suivantes :

- · construction nouvelle station d'épuration : 1 370 000 €
- Frais d'études station d'épuration : 55 000 €
- Réhabilitation des réseaux : 210 000 €
- Frais études réhabilitation ANC : 30 000 €

À noter que les budgets du centre de ski de fond, des transports, du cimetière, des différents lotissements, ne sont pas mentionnés dans cet article.





LUC BERTRAND AGENT

Garage Bertrand SAS

5, Grande Rue - 88250 La Bresse - FRANCE Tél : +33 (0)3 29 25 40 69 - Fax: +33 (0)3 29 25 66 04

e-mail: garage-bertrand-88250@orange.fr

e-mail : garage-bertrand-88250@orange.tr 3, route de Travexin - 88310 CORMMONT

Tél: +33 (0)3 29 24 11 92 - Fax: +33 (0)3 29 23 97 36

e-mail: garage-bertrand-88310@orange.fr



Ferme-Auberge du Felzach

Spécialités : Repas Marcaire • Produits de la ferme : Munster - Vacherin - Beurre - Lard fumé









Étienne et François Valentin - 68470 FELLERING Tél. 03 89 82 77 71 - Tél. / Fax : 03 89 82 78 38

enfance-jeunesse

Une politique enfance / jeunesse ambitieuse

Consciente que la jeunesse est un atout majeur pour l'avenir et la modernité de la nation, la municipalité place l'enfant au centre de ses préoccupations et inscrit sa politique enfance et jeunesse dans une dynamique d'écoute et d'attention.



Avant et après la classe, des services d'accueil de qualité sont proposés aux enfants, ainsi que pendant les vacances scolaires (accueils périscolaires, accueils de loisirs, restauration scolaire, transport).

Les enfants sont entourés, écoutés, accompagnés et guidés. En les aidant à devenir des jeunes puis des adultes responsables, qui se sentent concernés par leur commune et le monde qui les entoure, nous construisons, pour eux, avec eux, l'avenir. En favorisant leur bienêtre, en mettant l'accent sur une pédagogie dynamique, nous affirmons, très simplement, qu'ils sont pour nous une priorité.

Pour son public scolaire, et au-delà de ses compétences obligatoires (entretien et rénovation des écoles, achat des équipements et des fournitures scolaires), la commune initie et soutient de nombreux projets en étroite collaboration avec les enseignants : développement des nouvelles technologies, école numérique, organisation de classes de mer, participation à des actions culturelles ou thématiques...

Le service est également amené à travailler avec des partenaires multiples : autres services communaux, partenariat avec des associations du territoire notamment dans le cadre des nouvelles activités périscolaires

(NAP). Le projet éducatif de territoire (PEDT) vient formaliser cet engagement.

Cette démarche, à l'initiative de la commune, a comme objectif de garantir une continuité avec le temps scolaire, et d'organiser l'action communale dans le prolongement et en complémentarité avec l'école, en tenant compte des spécificités du territoire (équipements présents sur le territoire, réseau partenarial mobilisable...).

Au travers du premier PEDT rédigé en 2014, conclu pour une durée de 3 ans, l'ensemble des acteurs intervenant autour de l'enfant, (écoles et services de la mairie) s'est fixé plusieurs objectifs: attention au respect du rythme de l'enfant, favoriser la complémentarité des objectifs et les liens entre les acteurs éducatifs, agir conjointement pour permettre l'épanouissement des enfants et des jeunes, le vivre-ensemble et la citoyenneté, promouvoir l'accès de tous aux activités sportives, artistiques et culturelles.

Le financement de la politique jeunesse est avant tout municipal, avec cependant une participation annuelle importante de la Caisse d'Allocations Familiales des VOSGES par le biais de son contrat Enfance Jeunesse, et l'aide de l'État dans le cadre des rythmes scolaires.

Le pôle vie scolaire, une continuité pour la prise en charge des enfants

Les services périscolaires proposés dans les écoles constituent un service central pour les familles, permettant de garantir une continuité de prise en charge des enfants, notamment avant et après l'école. En maternelle, les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), professionnels de la petite enfance, interviennent également en classe, en soutien aux enseignants.

L'accueil en garderie des enfants est assuré dans les écoles publiques le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h30. Des agents communaux assurent également sur le temps méridien la continuité de la prise en charge des enfants déjeunant à la cantine municipale.

Depuis septembre 2014 la mise en œuvre de la semaine de 4.5 jours, l'action communale s'est également étendue avec la mise en place des nouveaux « temps d'activités périscolaires ». Pendant les vacances, en complément des activités habituelles, des propositions spécifiques viennent élargir l'offre d'activités : mini-camps, séjours ou sorties à la journée, rencontres inter-centres diverses activités culturelles. À l'écoute des besoins et attentes des jeunes et des familles, la construction des activités proposées par l'équipe d'animation vise également à favoriser l'ouverture et l'accès à des activités de découverte. Dans un souci d'accessibilité financière de ces activités. une tarification dégressive est appliquée, et selon les situations, un soutien financier du CCAS peut aussi être octroyé.

Les actions proposées dans les accueils de loisirs répondent au cadre posé et aux objectifs définis conjointement avec nos partenaires : CAF, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Rythmes scolaires

Le gouvernement, par publication d'un décret le 28 juin 2017, a donné la possibilité aux communes de revenir sur les rythmes scolaires avec un retour à la semaine de 4 jours.

En effet, une modification des rythmes nécessite une concertation préalable avec tous les acteurs (élus, Éducation Nationale, enseignants, parents...), ceci est difficilement réalisable avant les vacances estivales, d'autant plus que tout changement impacte également le rythme de travail des animatrices périscolaires et ATSEM.

Une décision finale sera prise dès la fin du 1er trimestre 2018 afin de savoir si l'option pour la semaine de 4 jours sera choisie. Si le choix du changement est retenu, cette année de transition permettra également aux familles de pouvoir s'organiser personnellement et professionnellement.

L'Adjointe chargée à la Jeunesse et à la Vie Scolaire Brigitte Vanson





bilan

Bilan 2016 des services périscolaires et scolaires

La masse salariale représente : les animatrices + l'agent en charge de la préparation des repas + l'agent à la gestion des transports, et l'agent à l'entretien des locaux.

Les dépenses scolaires sont liées aux achats de fournitures scolaires pour un montant de **6 560 € et 12 000 €** pour la classe de mer. Soit 5 000 € en 2015 et 7 000 € en 2016.

Les frais de fonctionnent représentent les achats de matériels pédagogique, les ateliers périscolaires pour un montant de 6 673 € les intervenants dans le cadre des activités NAP soit 3 890 €, et les frais de prestations pour les activités ALSH 1 626 €.

Les frais de transport sont liés : aux transports des élèves du primaire et du collège, les sorties piscine et activités skis, les sorties dans le cadre des activités ALSH, soit un montant global de **11 649 €**

Les familles participent à hauteur de **33 382 €** vente de service : repas cantine, garderie, ALSH, NAP et transport.

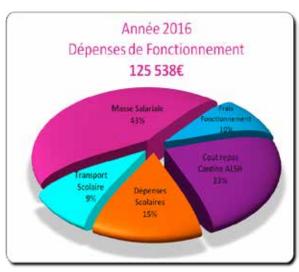
La CAF et l'état auront versé pour l'année scolaire 2016, **28 355** € de subvention, soit **22 355** € par les services de la CAF et **6 000** € par l'état (aides du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires).

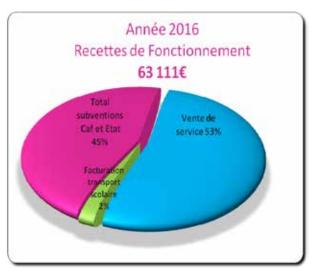
Le service périscolaire et scolaire est donc financé par la commune à hauteur **62 427 €**.

L'Adjointe chargée à la Jeunesse et à la Vie Scolaire Brigitte Vanson



Répartition des dépenses de fonctionnement et recettes de fonctionnement des services périscolaires et scolaires.





À RETENIR

La masse salariale représente : les animatrices + l'agent en charge de la préparation des repas + l'agent à la gestion des transports, et l'agent à l'entretien des locaux. À noter que les consommations de chauffage, d'électricité, d'eau et téléphone ne sont pas mentionnées dans ce budget.



Nouvelle route Ermitage Frère Joseph

Sur demande expresse du Président du Conseil Départemental, la coupe des arbres a été réalisée sur l'emprise de la nouvelle route, pour desservir le projet de la SAS Leduc.

Projet attendu et qui, entrant dans le cadre de la reconversion des stations de moyenne montagne, bénéficie du concours de la Caisse des Dépôts et Consignation, comme son Directeur Régional l'a annoncé officiellement le 22 septembre 2017, au Palais des Congrès d'Épinal, lors de la soirée des nominés de Vosges Matin.

Réalisation travaux de voirie depuis 2014

n°V.C.		Murs de soutènement Enrochements		Reprofilage		Finition de chaussée	Longueur traitée en		
				enrobés à chaud	Bi-couche	enduit monocouche	mètres		
	ANNÉE 2015								
50	Chemin de la Creuse	100 m ³	80 m²			850 m ²			
30	Pré Bornier			80 tonnes					
16	Col du Page			60 tonnes		6500 m ²	2150		
45	Chemin des Gouttes Dessous	60 m ³	70 m²		1500 m ²		500		
		ANI	NÉE 2016						
4	Chemin du Closé Broncar	300 m ³	240m2						
24	Chemin des Ronds Chétys				320 m ²		110		
60	Chemin les Breuchettes				400 m ²		130		
23	Chemin Valet des Couares			180 tonnes					
	Parking musée					600 m ²			
		ANNÉE 20	17 – en cour	S -					
	Accès Gounant -Vaxelaire				180 m²				
	Accès Thiriet				80 m²				
	CD 43 – Le Daval				170 m²				
	Lotissement Pré d'Amont				400 m ²				
	Passage ex-Sanal				135 m²				
6	Chemin du Rupt du Moulin	52 m³	25 m²						
11	Chemin des Places			000 to made	7000 m ²		2300		
24	Chemin du Riant et des Chétys			600 tonnes	420 m²		140		
57	La Courte du Midi								
31	Chemin des Malcôtes				3200 m²		1060		
23	Chemin Valet des Couares				600 m ²		200		



M. KIENTZY Frédéric ARTISAN-BUCHERON

1 Bis chemin de la Messe **88 310 VENTRON** Tél.: 03 29 24 16 90





Ventron adlinecedric@gmail.com

Horaires d'ouverture

Lundi: 14h à 19h

Mardi: 9h à12h et de 14h à 19h

Mercredi: 9h à 12h

Ieudi: 9h à12h et de 14h à 19h Vendredi: 9h à12h et de 14h à 21h

Samedi: 9h à 17h



TRAVAUX ROUTIERS **TERRASSEMENTS** CANALISATIONS

SIÈGE SOCIAL :

88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

TEL 03 29 24 61 74

AGENCES:

3, Rue des Portions - 88200 SAINT-NABORD TEL 03 29 62 40 24 ZA Les Saussaies - 54850 MESSEIN TEL 03 83 68 82 82

TERRASSEMENT - CANALISATIONS VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS



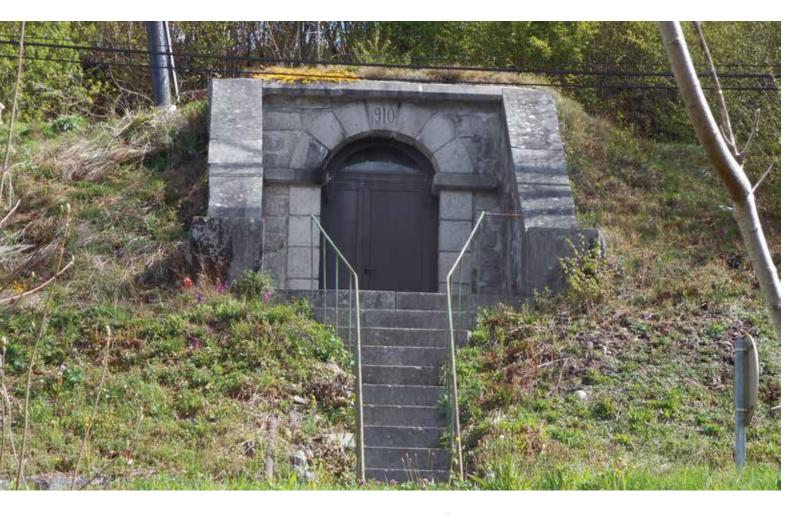
MOLINARI SAS

molinari.tp@wanadoo.fr

88310 CORNIMONT Tél. 03 29 24 05 69 - Fax. 03 29 24 11 88



eau potable



Rénovation du réseau d'eau potable programme 2016 / 2018

TRAVAUX

Le réseau d'eau potable est un organe vivant de la commune. Son bon fonctionnement nécessite, en plus du suivi quotidien, une remise à niveau permanente qui doit prendre en compte les exigences des normes qui se fondent aussi sur les évolutions techniques.

La première caractéristique d'un réseau d'alimentation en eau est sa capacité à restituer la quantité d'eau prélevée. À Ventron, lorsqu'on prélève 100 litres, 55 sont facturés ! Nous avons des progrès à réaliser pour récupérer ces 45 litres perdus dans la nature avant de réfléchir à la mise en service de nouveaux captages. Les aides de l'agence de l'eau pour l'entretien et le fonctionnement des réseaux ne sont attribués que si un rendement de 80 % est atteint.

C'est donc l'objectif fixé sur une durée de trois ans : la première tranche du programme 2016 / 2018 se divise en trois marchés de travaux :

1. Renforcer l'étanchéité du réseau en le rendant « intelligent »: poser chez chaque abonné un compteur neuf ne suffit pas, même si un vieux compteur ne compte plus tous les m³ distribués, il nous est demandé de rendre le réseau « intelligent », afin qu'il lance des alertes pour signaler les fuites. Le réseau déjà divisé en secteur par des vannes de sectorisation, chaque secteur se verra équipé de compteurs asservis à une télégestion. Ces compteurs seront équipés de dispositif de transmission des données qui pourront être consultées en direct sur la supervision située dans un bureau des services de l'eau et celle-ci enverra un message d'alerte, si un secteur présente une fuite, via appel ou SMS. Cette télégestion en charge d'alerte est donc une priorité dans l'état de vétusté du réseau afin d'être précis dans les recherches de fuites et l'élimination des secteurs fuyards.

La supervision pourra aussi recevoir toutes les informations provenant des réservoirs et des unités de traitements et avertira, tout comme pour la sectorisation, en cas de problème : intrusion, débit d'entrée des réservoirs trop faible, débit de sortie anormalement élevé, niveau des réservoirs trop élevé ou trop bas. Cette réalisation a été confiée à l'entreprise SADE pour un montant de 26 294 € HT.

2. Réfection de la canalisation du Daval : d'ores et déjà, une partie du réseau véternat a été identifiée comme fragile et particulièrement fuyarde : il s'agit de la canalisation de diamètre 63 mm en PVC collé, qui alimente les maisons situées au Daval, à proximité du CD 43 entre le pont des Vanres et Travexin. Cette canalisation se trouve partiellement dans des propriétés privées ce qui en complique son entretien.

Elle sera remplacée par une canalisation fonte de diamètre 100 mm posée sous le domaine public (RD 43) et non plus dans les terrains privés. Si nécessaire, les branchements seront repris jusqu'à l'intérieur des habitations, le compteur sera posé en limite de propriété dans un coffret incongelable. Cette réalisation a été confiée à l'entreprise Molinari pour un montant de 197 605 € HT.

3. Les ouvrages de génie civil : parois des réservoirs, chambres de vannes, ainsi que les éléments de fontainerie portent eux aussi les stigmates du temps et leur mauvais état porte atteinte à la qualité de l'eau distribuée. Ils demandent aussi de gros entretiens : étanchéité, peinture, remplacement d'éléments de fontainerie.

Cette réalisation a été confiée à l'entreprise ETANDEX pour un montant de 91 078,21 € H.T.

Les chiffres

Total travaux HT: 314 977 €

Subvention du Conseil Départemental : 73 820 € Subvention de l'Agence de l'Eau : 142 522 € À charge du budget communal : 93 635 €

Ces travaux seront réalisés dans le courant du 4ème trimestre 2017 et au début de l'année 2018. **Pour l'avenir,** notre attention portera sur les priorités qui se feront jour. D'ores et déjà le renouvellement de la canalisation du Chemin des Vanres vieillissante apparaît sous - dimensionnée par rapport aux besoins futurs et par rapport à la lutte contre l'incendie. Elle présente souvent des fuites.

La rénovation de cette canalisation s'avère d'autant plus urgente que l'état du revêtement de la chaussée est très dégradé. Ce chantier multiple fait partie des équations à plusieurs inconnues que la Municipalité se doit de résoudre rapidement pour le confort des usagers.

assainissement



Deux types d'assainissement :

En France, le raccordement des habitations à un système d'assainissement est obligatoire, le respect de cette règle fait partie des pouvoirs de police du maire.

Les dispositifs d'assainissement sont de deux ordres :

- soit collectifs : les eaux usées sont collectées par un réseau et traitées dans la station d'épuration communale,
- soit individuels : chaque habitation construit et entretient son propre dispositif d'assainissement individuel ou non collectif.

Les zones d'assainissement - collectif et non collectif - sont définies par le plan de zonage qui arrête le type de raccordement. Dans le cas de l'assainissement collectif, la commune facture à l'usager un prix au m³ d'eau consommée, en plus du prix de l'eau, relatif au traitement des eaux usées. Dans le cas de l'assainissement non collectif : l'usager est propriétaire, responsable de son installation de traitement qui doit être agréée par le Service Départemental d'Assainissement Non Collectif.

La nouvelle station d'épuration

Les travaux de la station d'épuration sont en cours. Le projet retenu par le conseil municipal est un procédé à disques verticaux dans lesquels se déplacent les eaux usées décantées.

Le marché est confié à un groupement d'entreprises VEOLIA MSE / Péduzzi Bâtiments de Fresse / Moselle :

Véolia MSE a en charge la partie technique, la conception générale, la fabrication des batteries de disques et des filtres : l'entreprise Péduzzi Bâtiment de Fresse sur Moselle : le béton armé et les réseaux. Le groupement a confié le terrassement à l'entreprise Péduzzi Travaux Publics de Saint Amé.

Les travaux ont démarré comme prévu au mois d'avril, malheureusement, ils ont été affectés par l'étude inopinée du traitement éventuel des effluents de la laverie de Ventron Confection.

Cette étude, rendue possible aujourd'hui par la connaissance du débit à traiter et les caractéristiques physiques et chimiques du produit prélevé sur place, a mis en évidence une proportion de DCO dure (déchets résiduels non traités rejetés dans le milieu naturel) incompatible avec le projet de la station en cours.

Pour que les effluents soient recevables, ils devraient recevoir un pré-traitement en amont dans l'usine, pour abaisser le taux de DCO dure, mais ce n'est pas tout, la station municipale

devrait être redimensionnée pour accueillir ce flux supplémentaire. Ces travaux dont le coût se chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros sont imputables à l'industriel. Ils ne peuvent être imaginés qu'avec un partenaire économique identifié, connu, ce qui n'est pas le cas au cours de l'été 2017, au moment où nous écrivons ces lignes.

Après un ralentissement des travaux de quelques semaines, la municipalité a pris la décision de poursuivre l'avancement du chantier de la station d'épuration communale, dont elle a un besoin urgent, en essayant de rattraper le retard - voir ci-dessous l'état de la station d'épuration existante -. Cependant pour ne pas fermer la porte définitivement, aux repreneurs éventuels, le projet initial de la station d'épuration est sensiblement modifié pour offrir l'opportunité de s'agrandir et d'accueillir, le cas échéant des abonnés nouveaux: le bâtiment technique prévu au nord-ouest des décanteurs est ramené au sud-est sur la plate forme terrassée dans la roche, la plate forme recevant les batteries de disques en sera d'autant agrandie, mais en plus son terrassement sera étendu au sud, toujours dans l'hypothèse d'une extension éventuelle.

Tous ces aménagements nous font espérer une mise en fonction de la nouvelle station communale au début de l'année 2018.

En parallèle aux travaux de la station, divers travaux de réhabilitation des réseaux ont eu lieu, notamment dans le secteur de la Bruyère, remplacement de canalisation, étanchéité... par le groupement d'entreprises TELEREP EST / SADE.

Les chiffres

Marché SADE: 60130 € HT

Marché VÉOLIA MSE / PÉDUZZI BÂTIMENT : 1 248 128 € HT

Subvention du département des Vosges : 466 720 €

Subvention de l'Agence de l'Eau : 310 200 €

TOTAL HT TRAVAUX: 1308 258 €

TOTAL AIDES: 776 920 €

À CHARGE BUDGET COMMUNAL: 531 338 €





L'ancienne station d'épuration

Après plus de quarante années de bons et loyaux services, la station actuelle donne des signes de fatigue physique: fissures, épaufrements, fuites qui font craindre la catastrophe. Mais le pire se situe dans les odeurs insupportables que les riverains doivent subir. Ce phénomène est amplifié dans les périodes de sécheresse et de canicule. On comprendra que dans l'état actuel de l'avancement du projet de la nouvelle station d'épuration, l'heure n'est pas aux gros travaux sur un ouvrage qui sera démoli dans les mois qui viennent. Pour le confort des riverains immédiats et pour limiter le fonctionnement de la vieille

station, nous transportons régulièrement, par la route, des eaux usées non traitées à la station de Cornimont, à la cadence à laquelle cette dernière est en mesure d'accueillir des volumes supplémentaires. Nous veillons à ne pas ralentir l'avancement du chantier.

La municipalité présente encore une fois ses excuses aux riverains, notamment aux propriétaires et clients de l'hôtel Les Bruyères qui sont les premières victimes de ces odeurs, en les assurant de notre vigilance à faire avancer le dossier de la nouvelle station.



L'assainissement non collectif

Les zones d'assainissement sont définies par le plan de zonage qui arrête le type de raccordement, ils sont de deux types :

- collectif c'est à dire que l'usager est raccordé à la station d'épuration ce qui induit un prix au m³ consommé intégré dans la facture d'eau relative au traitement.
- non collectif: l'usager est propriétaire, responsable de son installation de traitement qui doit être agréée par le SDANC: Syndicat Département d'Assainissement Non Collectif.

Cet organisme a, de droit, la compétence technique dans le Département des Vosges. À ce titre il effectue, ou fait effectuer sous son autorité les contrôles périodiques – tous les 4 ans -. Il définit les besoins d'entretien et si nécessaire les réhabilitations. Il est à souligner que le niveau des normes demandées à une installation individuelle, fixé par l'État, non par le SDANC, a subi une évolution récente, exigeante, qui augmente considérablement le nombre des installations non conformes.

Lorsqu'une installation est constatée non conforme, il appartient au Maire, titulaire de la police d'assainissement de faire faire les travaux dans un délai de 4 ans.

Ces travaux, coûteux, à la charge du particulier, peuvent faire l'objet de la part du Département des Vosges et de l'Agence de l'Eau, d'une aide financière à condition que la commune se porte Maître d'Ouvrage: ce qui signifie que



la commune passe commande de l'ensemble des études au même maître d'oeuvre pour un programme déterminé.

Ce qui a été le cas pour notre commune pour un premier programme de 28 installations qui ont été traitées entre 2015 / 2016. Pour cette première tranche, les travaux étaient compris dans le programme. La commune a fait un appel d'offre pour le choix d'un bureau d'études, puis pour le choix d'un entrepreneur. Elle a réglé la totalité des travaux, a encaissé le montant global des subventions et a répercuté à chacun des usagers le montant à sa charge, déduction faite des subventions perçues ainsi que la TVA.

Le conseil municipal a décidé en 2017 de poursuivre cette démarche au profit d'environ 90 particuliers concernés par la non conformité de leur installation, qui devra être régularisée dans un délai de 4 ans. Une réunion publique s'est tenue le 1er juin 2017, au cours de laquelle Madame la Directrice du SDANC a pu apporter toutes les explications. Il est à retenir de cette réunion que l'action de la mairie est optionnelle, qu'elle reste un choix du conseil municipal, que les taux d'aide connus à ce jour sont ceux appliqués en 2017. Ils peuvent donc être remis en cause dans les années à venir. À titre d'exemple et sans garantie, les aides appliquées en 2017 sont de 70 % pour les études et les travaux mais plafonnées à 9 000 €. Au delà de 9 000 €, il n'y a pas d'aide.

Le Maire et les Adjoints en charge du dossier

Apéritifs de Fruits







Christian CUNY - 88310 VENTRON

Conception et agencement d'espaces professionnels Bureaux tertiaires et collectivités www.bureauconcept88.com

Tél: 06 70 07 37 62



Hôtel

19 chambres, avec télévision écran plat et salle de bain Wifi et parking gratuits Au petit déjeuner, prenez le temps d'observer les oiseaux







« Anne-Sophie, Charles-Edouard et leur famille sont heureux de vous accueillir. Etablissement familial au cœur de la nature. »

Hôtel Restaurant Les Bruyères 9 route de Remiremont 88310 Ventron

lesbruyeresventron@hotmail.com

03 29 24 18 63



Restaurant

Salle offrant une jolie vue sur la montagne Carte traditionnelle : jarret de porc, burger vosgien, pizza, etc. Repas de groupe Mariage et funéraille





accessibilité

Agenda d'accessibilité

Par décision préfectorale en date du 14 septembre 2017, le Préfet des Vosges a approuvé l'agenda d'accessibilité programmée de la commune de Ventron afin de rendre conformes aux règles les bâtiments communaux pour les montants suivants :

PROGRAMI	MATION D	DES TRAVAUX D'A	CCESSIBILITÉ – F	RÉCAP FINANCIÈF	RE
			N	N+1	N+2
Cantine scolaire		12 465,00 €		12 465,00 €	
Chalet des places		7 200,00 €			7 200,00 €
Chalet Vaxelaire		6 235,00 €			6 235,00 €
Chapelle Ermitage		0,00 €		bâtiment classé	
École maternelle		7 875,00 €	7 875,00 €		
École Primaire		16 480,00 €	16 480,00 €		
Eglise		1 420,00 €		1 420,00 €	
La Poste		3 580,00 €	3 580,00 €		
Mairie		1 410,00 €	1 410,00 €		
Musée du Textile		40 500,00 €			40 500,00 €
Office du Tourisme		5 425,00 €	5 425,00 €		
Salle des Fêtes		9 645,00 €		9 645,00 €	
Chalet Ski Club		0,00€		Fermé au public	
	TOTAL:	112 235,00 €	34 770,00 €	23 530,00 €	53 935,00 €

On constate que **tous les bâtiments** communaux, ouverts au public, sont concernés. Si le montant des travaux à réaliser pour le bâtiment de la mairie est modeste, c'est parce que l'accueil peut se faire au rez-de-chaussée.

Dans ce projet, les toilettes handicapées mairie / salle des fêtes seront communes, réalisées à n+1.

Le montant de ces travaux inclut le prix de la main d'oeuvre. Une grande partie de ces réalisations sera effectuée par les agents du service technique.

Les W.C. handicapés de l'école primaire ont été mis en service à la rentrée 2017, il est possible que la commission accepte le rattachement de cet

équipement à la cantine scolaire, ce qui diminuerait les travaux nécessaires à l'accessibilité de cette dernière.

Les rampes d'accès de l'école primaire seront réalisées dans la foulée.

Les travaux des chalets ouverts au public concernent essentiellement la circulation, le stationnement des voitures.

Le plus gros montant concerne la mise en conformité du musée prise en compte dans les travaux de l'extension.

foncier



Le Foncier à Ventron - État des lieux

La Commune de Ventron couvre 2 497 hectares dont 1 923 ha lui appartiennent, le reste (570 ha) se répartissant entre environ 900 propriétaires privés.

La propriété communale est constituée de :

1) son « domaine privé » (parcelles numérotées sur le plan cadastral) :

- 1 470 ha de forêt bénéficiant du «régime forestier» dont la gestion concertée avec la commune est dévolue par la loi à l'Office National des Forêts. Ce partenariat dure depuis environ 150 ans...
- 453 ha de terrains communaux dont 185 ha sont loués aux agriculteurs.
- · Le reste, 268 ha, est composé de terrains divers :
 - Constructibles : 2 lotissements en cours (environ 4 ha) et quelques parcelles isolées (environ 1 ha),
 - Terrains divers non constructibles en cours de colonisation (éboulis rocheux, tourbières, résineux, sorbiers, alisiers, noisetiers, bouleaux, fougères, genêts, ronces, myrtilles, etc.).

Tout ceci constituant un cadre de vie que chaque Véternat peut admirer tous les jours!

2) son « domaine public » constitué de toutes les voies communales classées ou pas (non numérotées sur le plan cadastral) :

Les rues et chemins portant un nom et dont la chaussée est revêtue (environ 50 km).

Les chemins ruraux et les passées communales non revêtus et plus ou moins fréquentés (environ 5 km). Les chemins forestiers ouverts ou pas à la circulation des véhicules (environ 25 km).

Tous ces terrains constituent un patrimoine d'une grande richesse foncière, paysagère et biologique. Rendons hommage à tous les élus qui nous ont précédés pour avoir su conserver au maximum la propriété communale et nous la transmettre. À nous d'être vigilants et de gérer dans le même esprit!

Guy Parmentier, adjoint « forêt/terrains »

cadre de vie

Environnement - Espaces verts

Sensible à l'évolution du fleurissement mais aussi des différents aménagements-espaces verts, massifs en pleine terre ou encore de l'aménagement global du village, le fleurissement réalisé depuis quelques années est à l'image de notre commune et notre culture : montagnard, simple, chaleureux, rustique.

Les agents communaux s'appliquent chaque année à développer les thématiques de fleurissements pour la commune. Ils travaillent à donner une cohérence à l'ensemble des installations, tant par les couleurs que les aménagements. Ils s'attachent à mettre en valeur Ventron, en changeant les variétés et les agencements, tout en respectant l'environnement.

Un engagement pour une commune fleurie

L'embellissement par le fleurissement, en adaptant différentes stratégies en fonction du secteur de la commune, permet de :

- mieux structurer les espaces,
- magnifier les espaces naturels présents,
- mettre en valeur les sites,
- rendre notre territoire plus attractif.

Le fleurissement à Ventron, c'est un fleurissement estival mais aussi printanier avec pas moins de :

- · 500 bulbes,
- · 1400 plants à massifs et vivaces,

Variétés de plants différents: Géranium lierre, Pétunia retombant, Sauge, Verveine, Gaura, Lobularia, sanvitalia, cléome, Lobularia, Géranium vivace Rozanne, et Fuchsia magellanica....

De fait, les plantations vivaces «durables» sont installées dans les différents massifs aménagés à même le sol et de plus en plus nombreux à différents endroits du village ce qui nécessite aussi moins d'arrosage et permet d'économiser l'eau et une diminution des coûts pour le travail des espaces verts. Chaque année, de nouvelles idées viennent modifier l'ensemble pour varier les plantations, les couleurs, les reliefs et les volumes tout en introduisant de petits arbustes et plantes vivaces qui structurent les massifs et les étoffent dans la durée.

Le fleurissement en quelques chiffres

Un budget annuel de 5 000 € (pour les plants, création des massifs, terreau et engrais...) la main d'œuvre n'est pas incluse dans ce budget.

2 agents en charge de la mise en œuvre du fleurissement, de son entretien et de son arrosage, de mai à septembre. Un agent en charge du fauchage et du débroussaillage des espaces verts, des pelouses et des bordures de routes communales.

Un autre cadre de vie, le village illuminé pour Noël

De nouveaux équipements respectant l'environnement sont venus mettre en valeur les bâtiments communaux pour les fêtes de fin d'année : l'église, la mairie l'école et l'office de tourisme. C'est pourquoi toutes nos lumières sont maintenant constituées de LED, économiques en consommation d'énergie. Ce n'est pas moins de 80 % d'économie par rapport aux ampoules traditionnelles.

À l'entrée du village, trône fièrement le petit chalet en bois, qui s'anime au fil des saisons.

Un grand merci à Bruno notre agent communal et les services techniques qui œuvrent été comme hiver pour les fêtes de fin d'année, à l'embellissement du village, cadre de vie de tous.

Brigitte Vanson Adjointe chargée du dossier





Ouverture

tous les jours, sauf le lundi, de 10 h a 12 h et de 14 h a 18 h



Tel: 03 29 24 23 06 Mail: musee@ventron.tr http://musee.ventron.tr

Unique dans les Vosges

Un ancien tissage, à l'architecture caractéristique des premières usines de l'industrie textile, fonctionna à partir de 1855 avec 50 métiers mécaniques mis en œuvre par 32 ouvriers.

Au sous sol, le musée présente une magnifique machine à vapeur animée de 30 cv ainsi que la chaufferie qui l'alimentait.

Aux niveaux 1 et 2, une succession de machines permet au visiteur de comprendre la transformation du coton de la balle au fil et du fil à toutes sortes de tissus.

Le dernier étage permet de recevoir des expositions temporaires sur différents thèmes, tous relatifs au textile.

Implanté en altitude, le musée du textile de Ventron, unique dans les Vosges est un but de promenade pour découvrir différemment le Massif Vosgien.

musée





L'extension du musée nommée : « La Navette »

Depuis le temps qu'on en parlait, qu'on la souhaitait, la voilà sur des rails! La commune a demandé à trois architectes de réaliser une esquisse. Le cabinet d'architecte KUEHN de Thaon-les-Vosges a été retenu. La forme particulière de ce bâtiment d'avant garde a donné lieu à son nom par son créateur. On comprendra en voyant sa forme particulière - sur les esquisses - pourquoi le créateur lui donné ce nom.

L'association du musée travaille dur aux côtés de la commune pour concilier le fonctionnement du musée, actuel et futur, avec le projet, tout en respectant l'enveloppe financière arrêtée à 300 000 €.

Nous espérons pouvoir déposer le permis de construire avant la fin de l'année, cette démarche conditionne les demandes de financement.

La Présidente de l'Association du Musée Catherine Comoli

distinction

Le jeudi 22 septembre le village de Ventron, en présence de son Maire et de Madame Comoli, présidente de l'association du Musée a eu la fierté d'être nominé au cours de la cérémonie : les Lauriers des collectivités locales, organisée par Vosges Matin au centre des congrès d'Épinal, dans le cadre du salon Habitat et Bois avec, en vedette, Louis Bodin, le présentateur météo de TF1 et RTI.

À ce titre le village de Ventron a reçu le Laurier de la Préservation des Territoires

(Article Vosges Matin du 22 septembre)

« Le musée du textile de Ventron a beau dater de 1850, il a évolué avec le temps. Et c'est justement cette évolution qui a été saluée par la remise du prix dans la catégorie Préservation des Territoires. Ce lieu qui retrace l'histoire de la fabrication du fil et du tissu à l'aide de nombreuses machines animées a su mettre en valeur le patrimoine local et vosgien et le rendre toujours plus vivant. Ainsi de nombreuses animations ont trouvé place dans cet établissement culturel accroché à flanc de colline de sorte d'y attirer tous les publics. Et notamment les plus jeunes puisqu'un lien a été

tissé entre le musée et les enfants des écoles à travers la mise en place d'ateliers. »

Le conseil municipal réuni le 25 septembre prend acte de cette distinction dont le mérite revient principalement à toutes les générations de bénévoles qui se sont succédé depuis les années 1980, mais surtout à l'équipe en place à ce jour, à laquelle on doit l'orientation du musée du textile en direction de la jeunesse par la création d'ateliers dans le cadre des activités NAP, mais aussi par la fabrication artisanale de métiers à tisser qui sont mis entre les mains de la jeunesse dans les écoles et ailleurs.

Cette activité s'ajoute à toutes les animations, aux travaux d'entretien courant, qui font vivre le Musée du Textile de Ventron.

Cette récompense, méritée, est l'occasion pour le Conseil Municipal, unanime, de remercier solennellement tous les membres des Associations qui ont oeuvré pour le Musée du Textile, de rendre hommage à tous les Présidents(es) successif et successives : Monsieur le Docteur Joseph, Madame Gillet et Madame Comoli.

Bravo et merci pour votre engagement! Le Conseil Municipal



Caisse des Hautes Vosges Tél. 0820 00 77 90 www.creditmutuel.fr

l'association ADIC

Animation développement intercommunal

Prends tes elies St viens rejoindre 1/4.D.I.C.

Depuis plusieurs années, la section FITNESS de l'association ADIC, offre à tous ceux qui le désirent la possibilité de se maintenir en forme, avec des exercices faciles s'effectuant dans une ambiance détendue.









L'activité fitness regroupe une gamme de cours collectifs très variés tels que : Gym tonique, gym d'entretien - LIA Step Aérobic - L'abdos flash ou ABS Challenge.

Dates de nos prochaines manifestations

Les cours sont assurés par une animatrice diplômée qui propose des exercices variés. Chaque cours combine du cardio, des étirements et des exercices musculaires, avec ou sans matériel (haltères, bâtons, Swiss Ball, élastiques...). Les activités se déroulent de septembre à début juillet selon le rythme scolaire.

Notre association a aussi une vocation culturelle, elle a pour rôle de promouvoir et d'initier les arts sous toutes

ses formes, principalement des activités culturelles et scéniques (Théâtre, expositions, concerts, festivals...). À ce titre, elle organise chaque fin d'année, un grand spectacle intergénérationnel.

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de VENTRON

Les mercredis : de 14 h à 15 h séance de Gym d'entretien

Les mercredis : de 18 h à 19 h séance renforcement musculaire abdominal & flash et Body Sculpt

Les jeudis de 20 h à 21 h 15 séance de Step Aérobic et de LIA (Low Impact Aérobic).

Le dimanche 10 décembre 2017 à 15h nous vous proposons un Spectacle Cabaret de Noël

dans un univers féerique, le tout dans un cocktail détonnant de couleurs de revue de cabaret... Des tableaux exclusifs mis en scène par l'ADIC, un spectacle aux multiples facettes qui vous réserve toujours des surprises et un accueil chaleureux. Cette idée ORIGINALE fera plaisir à coup sûr, vous ne pouvez pas vous tromper.

Fin juin le gala de fin d'année, c'est une tradition, même plus, une institution, cette manifestation permet d'illustrer les activités proposées tout au long de

l'année où diverses prestations se succèderont. Venez nous découvrir et passer un moment de bonheur et de convivialité avec nous!

Au plaisir de vous y rencontrer La présidente, Brigitte VANSON

jumelage

Et si on allait faire un tour à Plounéventer ...

Le comité de jumelage de Ventron organise un déplacement à Plounéventer le week-end de l'ascension pour aller rendre visite à nos amis bretons. Départ le mercredi 09 Mai 2018 à 20h et retour le dimanche en fin de journée. Nos amis Plounéventeriens se feront une joie de nous héberger gratuitement pendant tout le séjour, ils sont en train de nous concocter un programme qui en ravira plus d'un! Le montant de la participation pour ce voyage sera de 150 euros/adulte (tarif pouvant être revu à la baisse si le bus est complet) et 50 euros/enfant de moins de 12 ans.

Renseignements et réservations au **06 66 02 76 35** Jusqu'au **10 janvier 2018**

Le Président Philippe Lorin

maison artisanale

40 ans!

Notre association a été créée par Monsieur Mailly, maire à cette époque Monsieur Thouvenin, président de L'AVEM, Madame Geny et quelques Véternats soucieux de développer le tourisme dans la commune. Elle existe depuis 1977, elle a organisé son premier marché artisanal en août 1978. Elle compte aujourd'hui 15 membres, vous pouvez nous retrouver à la maison artisanale (à côté de la caserne des pompiers).

Nous organisons deux manifestations dans l'année: le marché artisanal le 1er dimanche

d'août, et le marché de Noël le dernier dimanche avant Noël. Chaque adhérent expose ses fabrications à la boutique et participe aux différentes manifestations, des moments de convivialité lors du pique nique et de l'assemblée générale. Chaque adhérent participe à la vie associative en ouvrant la boutique par des permanences. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux artistes et invitons tous ceux qui le souhaitent à venir nous rencontrer ou nous découvrir.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Présidente Marie Édith Rouillon au 06 60 34 89 17.







Le refuge «Les Falères»

C'est en 1976 que la section des Amis de la Nature de Richwiller fit l'acquisition de la ferme Jeandel au 28 Chemin du Rupt du Moulin à Ventron. À force de travail et de persévérance les bénévoles de l'association rénovèrent entièrement le bâtiment tout en veillant à lui garder son identité de ferme vosgienne. Au bout de quelques années et de beaucoup de sueur, ils purent accueillir les randonneurs et les gens de passage.

Les skieurs ne furent pas les derniers à profiter des installations du refuge. Aujourd'hui encore les bénévoles s'investissent pour rester aux normes des Établissements recevant du public. Cela n'est possible que grâce au soutien des Communes de Ventron et de Richwiller ainsi qu'au Conseil Départemental des Vosges et du Haut-Rhin. Qu'ils en soient remerciés.

Avoir un refuge en tant qu'alsacien chez nos amis vosgiens, fait que pour être dans l'esprit des Amis

de la Nature, ils s'investissent également dans les activités de la Commune de Ventron. Ils font cela avec les moyens dont ils disposent. Aussi c'est pour eux une grande satisfaction d'avoir au fil du temps noué des liens d'amitiés avec les Véternats. Ils souhaitent que ces relations de confiance perdurent et ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour cela.

Amical «Berg frei» à tous



Une très belle fête aux Falères

Plus d'une centaine d'amis, de voisins et de sympathisants, venus d'Alsace et des Vosges se sont retrouvés autour d'une succulente paella. Des airs d'accordéon et une tombola attrayante ajoutèrent au bonheur des personnes présentes. Journée d'une grande réussite que le président Jean-Paul Schmittlin attribua aux bénévoles de l'Association qui se sont dépensés sans compter leur peine. Il eu ensuite le plaisir, avec Vincent Hagenbach, maire de Richwiller et Conseiller départemental du Haut-Rhin, de remettre la médaille d'or du

bénévolat associatif à plusieurs membres de la section pour plus de quarante ans d'activité et de présence dans la section. Un moment d'émotion quand Marcel Schieber, fondateur et président d'honneur de la section adressa quelques paroles à l'assemblée. Les bénévoles confrontés aux normes et aux contraintes dont font l'objet les établissements recevant du public remercient les communes de Richwiller et de Ventron et les conseils départementaux

Raymond MOSER, Vice-président

L'Amicale des Sapeurs Pompiers Journée de prévention et information du 17 juin 2017

Une première à Ventron tous les sapeurs-pompiers du centre se sont mobilisés pour organiser et présenter au mieux la première journée prévention et information.





Tout était réuni pour que cette journée soit une grande fête, le beau temps, la motivation de chacun, la présence des JSP de la Moselotte, les anciens qui nous ont beaucoup aidés et le personnel du musée des pompiers d'Épinal avec la pompe à bras.

Les sapeurs-pompiers des centres voisins le Thillot avec la grande échelle, Cornimont avec le quad, Saulxures avec l'équipe cynophile des Vosges, des départements voisins, dirigée par le lieutenant Olivier Etterlen, l'Union Départementale avec le prêt du village prévention.

Les transports Rouillon et le tracteur routier aux couleurs des pompiers, ont été mis en exposition. Les épouses des pompiers actifs et anciens se sont investies à nos côtés. Ainsi que du personnel communal. Un très grand merci à tous.

Pour continuer la journée, nous avons eu droit à un apéritif concert donné par les loisirs Véternats (vin de rhubarbe offert par le domaine Beaucerf), concert de grande qualité et apprécié de tous. Là aussi nous tenons à remercier chaleureusement les musiciens.

pour leur magnifique prestation et pour finir cette journée un repas dansant (sous les chapiteaux) élaboré par la boucherie David Marchand, sans oublier les feux d'artifices pour colorer cette soirée. Merci à tous les visiteurs et les sponsors sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu. Cette journée avait un but bien précis, le but était de recruter.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que ce fut chose faite car nous avons recruté une infirmière, qui n'est autre que Marjorie Jeandel qui est en train de finaliser son dossier d'inscription pour rentrer dans nos rangs prochainement. Un très grand merci à elle pour son engagement qui va nous être très utile et va nous apporter beaucoup par sa connaissance, et par la même occasion rendre un service à la population. Si d'autres personnes veulent la rejoindre c'est avec un grand plaisir que nous les accueillerons.

La fin de l'année approche merci de l'accueil que vous nous réservez lors de la distribution de nos calendriers.

Caporal-chef, Pascal Jeandel Président de l'amicale

L'association Club du 3ème âge « Les Véternats »

Elle a pour but de réunir les personnes dites des 3èmes âges hommes, femmes retraités, afin de les aider à rompre l'isolement de chacun.

À ce jour nous sommes 61 membres et nous proposons plusieurs activités :

- les cartes et jeux qui se pratiquent tous les mardis de septembre à juin à la maison Frère Joseph. Les mois de Juillet et août sont neutralisés.
- L'aquagym qui se pratique chaque vendredi de 14h à 15h à la piscine du Thillot où deux moniteurs assurent l'animation. Chaque année nous participons au challenge Creusot.

Nous organisons également :

- En octobre de chaque année un concours de
- En mars de chaque année un concours de Tarot.

Tous les ans la marche Interclubs est organisée avec les clubs amis de : La Bresse, Cornimont, Saulxures sur Moselotte, Thiefosse et Ventron. En 2018 c'est à Ventron qu'en revient l'organisation, aussi celle du repas Interclubs en 2020.

Chaque année nous organisons en collaboration avec les clubs Amis un Thé dansant. Chaque membre est invité à participer aux activités interclubs.

Par manque d'un responsable, l'activité marche du jeudi tous les 15 jours est temporairement suspendue. Je souhaite qu'un Véternat de bonne volonté nous rejoigne afin d'assurer la sortie petite marche du mardi, ainsi que tous ceux qui voudraient participer selon leur envie aux différentes activités. La cotisation est de 10 euros depuis plusieurs années.

Aimé Michel Husson, Président





Concevoir Construire **Agrandir** Rénover

C.T.A MAISONS MOUGIN 5, Vieille route du Ménil 88310 VENTRON Tel : 03.29.24.12.91

Fax: 03.29.24.22.93









E-mail: maisons.mougin@orange.fr ww.maisonsmougin.COM











Vie communale Un repas des aînés empreint de convivialité

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé, le vendredi 3 novembre à l'Ermitage de Frère Joseph.

Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif apprécié sans réserve par les 84 invités par le Centre communal d'action sociale (CCAS). On a dégusté certes, mais on a aussi parlé, beaucoup, conversé longtemps et passionnément. Le quartier, les voisins, les enfants et petits-enfants, le jardin....

L'animateur Alexis Balandier, excellent comme à son habitude, a invité les convives à entonner la

chansonnette pour la plus grande joie du public, et bien sûr il a accompagné les danseurs tout au long de l'après-midi.

Des sujets en bois sur le thème de Noël, avaient été réalisés par les enfants de l'école dans le cadre des activités périscolaires. Chaque hôte pouvait repartir avec ce petit cadeau dans lequel les petits artistes avaient mis tout leur cœur.

Brigitte Vanson Adjointe déléquée aux affaires sociales









L'association des familles s'est recomposée en septembre 2016

Nous avons commencé l'année par le défilé du Saint Nicolas et le Téléthon, en collaboration avec l'amicale des sapeurs pompiers qui ont été ravis de cette réussite.











Le passage à l'école du père Noël puis le carnaval, le vide dressing, Pâques et sa chasse aux œufs, la fête des mères, la remise des dictionnaires, l'anniversaire de l'association avec son barbecue et le loto (fut une belle soirée), autant d'événements qui ont jalonné l'année.

ce jour à nouveau un programme bien rempli.

Nous espérons que cette nouvelle année soit plus

que nous remercions vivement. Nous sommes ravis

de la réussite de ces manifestations et nous avons à

Chaque activité a suscité beaucoup d'enthousiasme aussi bien de la part des organisateurs que des participants qui furent nombreux au rendez-vous et riche en rencontre que l'année qui vient de s'écouler et nous vous attendons nombreux pour un nouveau défilé de la St Nicolas le 2 décembre 2017.

La Présidente, Cyrielle Martin

aapev

L'Association Autonome des Parents d'Élèves de Ventron (AAPEV) des Écoles maternelle et élémentaire de Ventron n'a qu'une préoccupation : le bien-être de nos enfants ! Bien sûr nos moyens restent modestes et nous agissons sans prétention, ainsi nous restons toujours motivés !



SE REUNIR, ECHANGER, S'ORGANISER POUR LA VIE SCOLAIRE DES ENFANTS DE VENTRON

Le principal objectif de notre association est l'organisation de manifestations permettant de récolter de l'argent pour aider les professeurs des écoles au financement de projets pédagogiques pour nos enfants. Son organisation s'articule autour d'un bureau, de membres actifs, 18 en tout, et de tous les parents d'élèves. Les enseignants, la mairie nous apportent également leur soutien et nous les en remercions.

Ainsi, durant l'année scolaire 2016/2017 notre association a pu proposer diverses manifestations telles que sa traditionnelle bourse aux skis, son incontournable marché aux plants, ses délicieuses opérations de chocolats à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, son opération bulbes de fleurs pour embellir vos jardins, sa soirée théâtre toujours appréciée et souvent à mourir de rire, et enfin sa kermesse tant attendue par nos chers bambins.

Cette année, nous avons participé financièrement à plusieurs sorties et achats

représentant plus de 9 300 €, entre autres :

- financement du transport pour le cross,
- financement du moniteur de skis sur la station de Ventron,
- financement du transport pour la sortie kayak à Saint Nabord,
- financement des goûters chaque soir pour les enfants inscrits à la garderie scolaire,
- -financement trajet et atelier pédagogique au parc de Wesserling pour les enfants de maternelle.
- achat de dictionnaires de français ainsi que de calculatrices pour les enfants entrant en $6^{\grave{\mathsf{e}}^{\mathsf{me}}}$,
- participation au financement de la classe de mer à hauteur de 8 000 €. Trente neuf enfants du CP au CM2 ont pu découvrir le littoral de Leucate La Franqui.

Toujours en quête de nouvelles idées et de bras, nous vous invitons à nous rejoindre! Et quelle que soit l'importance de votre implication MERCI pour votre participation.

Pour l'AAPEV, la présidente Gérard Fanny

US Ventron

Foyer de ski nordique - Le saut à Ventron en plein renouveau

La saison estivale a de nouveau été très prometteuse pour nos athlètes en saut et combiné nordique.





Au championnat de France en juillet à Chaux-Neuves sur tremplin plastique, Paul Brasme a été sacré Champion de France toutes catégories, et Antoine Gérard a pris la seconde place en combiné nordique (saut + ski à roulettes). À cette occasion de nombreux supporters de l'US Ventron étaient descendus dans le Doubs pour encourager leur deux fers-de-lance.

Le principal objectif de l'hiver est d'obtenir leurs qualifications pour concourir aux Jeux Olympiques en février en Corée. Ce serait une grande fierté pour l'US Ventron.

Parallèlement, et c'est sûrement le plus réjouissant, la fréquentation sur le tremplin véternat ne cesse d'augmenter.

Ils sont maintenant une douzaine à suivre les entraînements qui ont repris depuis début juin une ou deux fois par semaine. Ceci a permis une très belle progression de Valentin Delacôte qui a fait ses premiers sauts sur le tremplin de Gérardmer (65 mètres) et la découverte de celui de Lispach (45 mètres) pour trois autres plus jeunes.

Plusieurs d'entre eux ont aussi participé à des concours sur d'autres tremplins du massif des Alpes, Autrans, Chamonix, et Courchevel entre autres.

Trois petits nouveaux de l'année 2010 sont venus nous rejoindre cet été.

Le club de Kruth qui fait également un gros effort de recrutement profite de nos installations pour une dizaine de jeunes.

Cela provoque une très saine émulation lors des séances d'entraînement.

Ajouter à cela l'organisation de 2 compétitions dont une nationale (même internationale puisque nous accueillons des Allemands), le tremplin de Ventron tourne à plein régime tout comme les entraineurs bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour satisfaire tout ce petit monde.

La section ski alpin de l'US s'est aussi distinguée cet hiver. Elle termine première de la coupe des Vosges catégorie jeunes (8 à 14 ans). La relève est bien là, en particulier chez les 12 ans où le club a fait podium plein sur chaque compétition.

Si vous voulez rejoindre l'US Ventron et le foyer de ski Nordique, n'hésitez pas à nous contacter vous pourrez pratiquer le saut, le ski de fond, le biathlon, le combiné nordique ou le ski alpin, tout cela dans la bonne humeur et une ambiance conviviale.

Patrick Gérard, Président du Foyer de ski











www.ermitage-resort.com

Hôtels Ermitage Frère Joseph - 88310 VENTRON - France Tél.: +33 (0)3 29 24 18 09 - Fax : +33 (0)3 29 24 16 57 - E-mail : info@frerejo.com

musique

Les Loisirs Véternats

Pour ce bulletin municipal hors série nous vous présentons notre association de musique **Les Loisirs Véternats** qui fête cette année ses soixante années d'existence.



Printemps 1957 premières répétitions instrumentales avec François Dousteyssier, cours de solfège avec madame Cosserat. 1er janvier 1958 déclaration en préfecture des Vosges de l'Association pour l'Organisation des Loisirs Véternats avec pour président Pierre Creusot. Son but est l'étude et la pratique de la musique du chant et du théâtre. Au fil des années seule la musique a perduré et notre association est passée de fanfare à harmonie en 2002.

Si les aléas de l'histoire n'avaient pas interrompu brutalement la vie de la précédente société musicale véternate, La Montagnarde en 1918, nous devrions afficher 130 ans de musique à Ventron!

Depuis 1957 les habitants de Ventron, jeunes ou adultes, ont pu de nouveau apprendre et pratiquer la musique dans notre village. Tout au long de ces années notre société a participé à l'animation de Ventron et aux commémorations patriotiques. Tout ceci grâce à la volonté de ses dirigeants, de ses membres actifs et de la Commune de Ventron. Avec, bien sûr, le soutien constant des Véternats, membres honoraires de notre association et, depuis 2002 jusqu'à cette année, de la Communauté de Commune de la Haute Moselotte.

Les premières années ont été difficiles car tout était à faire : étude du solfège formation instrumentale, recherche et achat d'instruments, moyens de financement, création d'animations dont le théâtre. Sorties et fêtes à partir des années soixante dont une traditionnelle : la kermesse à Blevaincourt.

En 1977 François Douteyssier directeur fondateur est remplacé par Yvan Petitgenêt, notre président reste Pierre Creusot. À partir des années 80, des concerts sont donnés régulièrement, des fêtes sont organisées au terrain de sport et des soirées dansantes à la salle des fêtes du village. Les cours de solfège et d'instruments, dispensés par des bénévoles,



s'étoffent et se structurent. Nous participons à de nombreuses sorties dans le Grand Est, (Fêtes des Pissenlits des Jonquilles et de la musique à Kruth....) en Suisse et à Plounéventer

En 60 années d'existence notre société n'a connu que deux présidents et trois directeurs. Nombre de jeunes et adultes Véternats ont appris la musique par son intermédiaire. Plusieurs conscrits sont passés dans des musiques militaires. Les membres d'une même famille et régulièrement deux générations se retrouvent dans nos rangs. Certains musiciens font partie de plusieurs ensembles et harmonies. Notre effectif atteint 45 musiciens au 1er janvier 2000.

Depuis 2002 c'est l'école intercommunale de musique qui assure la formation des musiciens jeunes et adultes et nous invitons les Véternats à s'inscrire aux cours dans le but de renforcer et de pérenniser notre harmonie. Notre association prête les instruments de musique aux élèves et certains cours ont lieu à Ventron dans la salle de répétitions. Une part importante du financement de l'école de musique est prise en charge par la CCHMo ainsi que l'indemnité des directeurs des harmonies.

En 2017 où en sommes-nous ? Notre effectif est de 35 membres dont 4 médaillés d'or de conservatoire. La moyenne d'âge est de 40 ans, 7 d'entre nous ont plus de 60 ans et 7 moins de 20 ans ! Notre directeur est Gilles Vuillemin depuis le 1er Janvier 2000 et Yvan Petitgenêt en est le président depuis janvier 2002. Au printemps 2016 nous avons obtenu l'agrément «Jeunesse Éducation Populaire». Nous donnons deux concerts par an à l'église de Ventron, le premier fin avril, le second début novembre avec une société invitée. Notre niveau musical est reconnu et l'on vient de part et d'autre du massif pour nous écouter.

Notre société est en constante évolution mais l'esprit animant notre association et la bonne ambiance qui règne entre nous, nous garantissent l'avenir de la Musique de Ventron : «Les Loisirs Véternats».

Le Président, Yvan Petitgenêt

Concert du soixantenaire le 21 avril 2018 Église St-Claude de Ventron







PROD'HYG

88430 VANEMONT-LA HOUSSIERE

PRODUIT D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL - MATÉRIEL DE NETTOYAGE RESO

Résolument nature

NOUVEAU

ÉQUIPEMENT CHR et COLLECTIVITÉ de la Cuisine à la Salle Art de la Table

Tél.: 03 29 50 68 00

Depuis plus de 40 ans a votre service sur les Vosges et la Meurthe et moselle



Les chauves-souris étudiées dans la Réserve

Dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur le territoire de la Réserve, une étude sur les chiroptères a été réalisée l'été dernier en partenariat avec le Bureau d'Étude Silva Environnement.



Source : A. Bézard - Silva Environnement

Dix secteurs sur tout le territoire de la Réserve ont été inventoriés. À **Ventron**, c'est le secteur des **Wintergè**s qui a été étudié.

Chaque secteur a été prospecté pendant 1 nuit, durant laquelle, des **écoutes ponctuelles** ont été réalisées tout au long d'un itinéraire défini. En complément, des **enregistreurs automatiques** étaient également posés en canopée.

Les résultats qui ont pu être mis en évidence sont les suivants :

- 15 espèces déterminées dont 4 espèces vulnérables et 5 espèces quasi menacées (soit 68% de la diversité alsacienne)
- Le nombre d'espèces ainsi que le taux d'activité diffèrent selon les milieux : dans les tourbières et les éboulis, les espèces de chauves-souris sont plus nombreuses et plus actives que dans les autres milieux



Source : A. Bézard - Silva Environnement

Réserve Naturelle



ND VENTRON



- forestier ont été inventoriées : l'**Oreillard roux** et le **Murin de Bechstein**.
- En forêt à caractère naturel, il y a plus d'espèces inventoriées qu'en forêt exploitée. Cela s'explique par la présence plus importante de gîtes, liés aux vieux arbres, et d'insectes, notamment ceux liées au bois mort.

À la rentrée, **un projet pédagogique** sur le thème des chauves-souris sera proposé à quelques classes des communes concernées par la Réserve dans l'objectif de faire découvrir aux enfants le monde fascinant des chauves-souris et de partager plus largement les résultats de cette étude.

Pas d'inquiétude, les classes ne pouvant pas bénéficier du projet cette année, pourront en bénéficier l'année prochaine!

Les chauves-souris en quelques chiffres :

- Environ 1 000 espèces dans le monde 34 en France
- Une Pipistrelle commune peut avaler jusqu'à 600 moustiques par nuit
- · Les espèces migratrices peuvent parcourir jusqu'à 1 000 km
- · Les femelles font 1 petit/an
- · La plus grande espèce en France, le Grand Murin a une envergure de 40 cm pour 40g

Chantier de jeunes : édition 2017

Du 17 au 21 juillet s'est déroulée une nouvelle édition du chantier de jeunes porté par la Réserve Naturelle et l'Espace Culturel et Social de la Pranzière de Cornimont en lien avec différents acteurs locaux et des collégiens de Cornimont et de Ventron.









Au programme cette année : l'aménagement d'une passe à poissons, l'installation de pièges à sédiments et la réfection de murets d'aqueducs dans la forêt domaniale de Cornimont, au sein de la Réserve.

Les neuf jeunes participants se sont attelés chaque matinée de la semaine à ces différents travaux, encadrés par des bénévoles du Club Vosgien de Ventron, de Cornimont et de la société de pêche de Cornimont. Les après-midi étaient consacrés à la découverte du territoire par des activités de plein-air (accro-branches, escalade, course d'orientation...) et à la découverte de la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron et des métiers de la forêt. Un moment de convivialité était prévu

le jeudi soir, durant lequel les jeunes ont pu profiter d'un barbecue et d'une nuit sous tente.

La semaine s'est achevée par la visite des travaux avec une cinquantaine de personnes : élus, parents, partenaires... et un pot de clôture a été offert par la commune de Cornimont au chalet de l'Union, au col de la Vierge.

Ces travaux réalisés autour de la thématique «eau» ont été valorisés à l'occasion de la Fête de l'Eau les 15, 16 et 17 septembre dernier à Cornimont. Un court métrage avait été réalisé pour l'occasion et une balade organisée par le Club vosgien a permis de se rendre sur les lieux des différents chantiers.

Encore merci aux différents acteurs et aux jeunes qui se sont impliqués dans le projet!



GARAGE DES ORMES

4 rue de la Favée 88160 FRESSE SUR MOSELLE

Tél: 03 29 25 04 67

Distributeur de véhicules
Poids Lourds
et Utilitaires
neufs Renault Trucks
et occasions
toutes marques



Distributeur de **remorques** et **semi-remorques** LOUAULT





Négoce de **pièces détachées** Renault Trucks

et toutes marques

- + de 30 000 références gérées
- + de 5 000 références stockées!



Mécanique
Poids lourds,
utilitaires et engins
Entretien sur parc client
Dépannage

Carrosserie et peinture véhicules

Diagnostic électroniqueRenault Trucks et multimarque

point S Pas de stress, il y a point S I









POINT S entretient vos véhicules... à prix Point S!

- o Entretien complet avec des pièces de qualité
- o Large plage d'ouverture
- Personnel formé
- o Matériels de toute dernière génération
- Stock important de pneus



Amortisseurs, Freinage, Echappement, Climatisation, Pare-brise, Révision, Entretien, ...

Toute l'équipe Point S est à votre service

4 rue de la Favée - 88160 FRESSE SUR MOSELLE - Tél: 03.29.25.31.31













Protocole Territorial sur la Communauté de Communes des Hautes Vosges

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, et celui-ci a plus de 15 ans,

Vous souhaitez réduire votre facture de chauffage, tout en améliorant le confort de votre habitation,

⇒ C'est possible avec le dispositif de Protocole Territorial et le programme "Habiter Mieux"!

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières intéressantes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux de rénovation thermique, permettant un gain énergétique de 25 % minimum.

Pour votre information, les taux de subvention observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre 35 et 100% du coût des travaux, selon les conditions de ressources et la nature des travaux réalisés.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de compléter le questionnaire ci-dessous et de le transmettre à l'ANAH.

Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin, de 9h00 à 11h30 – Tél : 03.29.69.13.76.

××-				ıtin, de 9l ≫	100 à 111
			NÉNERGÉT ANCE	TQUE POURU	
Je veux RÉDU chauffa des TRAVAUX	ge	en	réalisan	nt	
ACCOMPAGNEM suivant ma de la dé de la dé ou de l'Esp Je peux bénéfcier des aides est je respect	EN sit elég ace	T GI tuat gatio	ion, aup on ANA FO→EN	orès : H IERGIE R MIEUX de	INFO-F ENCROSE
☐ Je suis propriétaire de mon logement ☐ Mon logement a plus de 15 ans ☐ Je respecte les conditions de ressources			Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources Ménage Ménage	
récisées dans le tableau di-contre et coche la case orrespondant à mon revenu fiscal de efférence (revenus nnuels perçus en 2015 figurant sur l'avis d'imposition 2016)				Très Modeste	Modeste
			1	□ 14 360	
→ Je souhaite			2		□ 18 409
	Oui	Non	2	□ 21 001	□ 18 409 □ 26 923
	Oui	Non	3	© 21 001 © 25 257	
Isoler les combles ou la toiture	Oui		-		□ 26 923
Isoler les combles ou la toiture Isoler les murs	0		3	□ 25 257	□ 26 923 □ 32 377
Isoler les combles ou la toiture	П	П	3	© 25 257	© 26 923 © 32 377 © 37 826

 Je souhalte obtenir des informations sur le financement de travaux d'adaptation au logement permettant le maintien à domicile et être contacté par l'Anah



mémoire



Souvenir des Voltigeurs Algériens

Une pierre gravée usée par sept décennies d'intempéries, quelques fleurs qui se décomposent mélancoliquement durant les semaines qui suivent chaque 8 mai depuis 1946, voilà le souvenir physique qui rappelle le sacrifice de milliers d'hommes, nés loin de Ventron, qui sont venus mourir dans le froid de l'automne 1944, pour apporter la Liberté à nos parents. Chacune des municipalités successives depuis la date de ce que nous appelons « La Libération »

Chacune des municipalités successives depuis la date de ce que nous appelons « La Libération » rend hommage à ces hommes, le 8 mai de chaque année, dans une cérémonie modeste et sincère, à l'image du village de Ventron.



Qui étaient-ils ces héros?

Le nom de la 3^{ème} DIA nous est familier par la rue principale de Cornimont mais aussi par les plaques commémoratives présentes dans nos communes. Il m'a fallu attendre l'inauguration du marché artisanal le 5 août 2017 pour en savoir beaucoup plus sur son histoire grâce à la rencontre inopinée avec l'enfant d'un de ces soldats : madame Anne Fèvre, fille de Norbert Botella. Ce dernier, aspirant en 1942, a vécu toute l'histoire depuis la constitution de la 3ème DIA en Algérie en 1943 jusqu'à l'issue finale en Allemagne en passant par les Abruzzes, Marseille, le Jura, mais surtout par « le djebel des Vosges » à l'automne 1944, de sinistre mémoire par le nombre de victimes et aussi par les conditions climatiques épouvantables de ces mois de novembre et décembre.

L'occasion nous est donnée de connaître dans le détail l'épopée des « Voltigeurs Algériens » vécue par le chef de section de voltige Botella racontée par Gérard Louis Fèvre - le mari de Madame Fèvre - dans un récit qu'elle met à la disposition de tous les

Véternats, soit sous forme papier à la bibliothèque soit sous forme numérique.

On y découvrira ces événements vécus de l'intérieur, par les troupes de libération dans notre montagne. On y verra des actes héroïques à l'image de la citation de l'aspirant Botella qui sera nommé pour l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze pour :

(TEXTE INTÉGRAL DE LA CITATION DE L'ASPIRANT BOTELLA)

« le 27 octobre 1944, à l'Oderen, a occupé, malgré une violente opposition de l'ennemi et les pertes subies, la cote 1030, couvrant ainsi sur sa gauche l'important point d'appui des Vintergés. Le 4 décembre 1944, à Kruth, entraînant sa section, a occupé malgré un tir nourri de l'ennemi les maisons de Runsche y capturant un prisonnier. A dans toutes les circonstances fait preuve d'allant et de courage ».

Pour l'histoire de Ventron, pour la mémoire que l'on doit à tous ces héros je vous invite à partager cette lecture et à la faire partager au plus grand nombre pour qu'elles vivent et que nos descendants gardent toujours la conscience du sang des Hommes, de toutes races, qui a coulé dans nos vallées pour notre liberté.

Jean-Claude Dousteyssier



infos

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Bureau informations touristiques Place de la Mairie, 88310 VENTRON Tél: 03 29 24 07 02

BIBLIOTHEQUE

Ouverture tous les mercredis de 16 h à 19 h Sauf vacances scolaires

ÉCOLE

Directeur M. Geoffrey GRISWARD École primaires et maternelles Tél: 03 29 24 18 48 5, place de la Mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

M. ROUSSET Christophe Ouverte du lundi au samedi sauf mercredi De 9 h à 12 h – 14 h à 14 h 45 Samedi de 9 h à 11 h 45 Tél : 03 29 23 25 52

GENDARMERIE NATIONALE

78, Allée de la Charme, 88290 SAULXURES MOSELOTTE Tél: 03 29 24 60 17

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

M. PERRIN Yann N° Port : 06 24 31 67 76

CABINET MÉDICAL

32 rue de la 3e DIA 88310 CORNIMONT Tel : 03 29 24 11 03 MÉDECINS Mme LEMESLE Corine M. SANNER Alexandre Mme GENET Céline

PHARMACIES

Pharmacie Nouvelle

3 bis, Rue 3ème Dia, Cornimont Tél : 03 29 24 10 77

Pharmacie MAGET

8, Rue de la 3^{ème} Dia, Cornimont Tél : 03 29 24 10 96

HÔPITAL

1, Rue Georges Lang 88200 REMIREMONT Tél : 03 29 23 41 41

ASSISTANCE SOCIALE DVIS

387 avenue jules Méline 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE Tél : 03 29 26 61 70

ADMR CORNIMONT

BUREAU ADMR 24 Rue De la 3ème DIA 88310 CORNIMONT 03 29 24 11 54 **DENTISTE** Cabinet du Dr RODELET 30 Rue de la 3ème Dia 88310 CORNIMONT

INFIRMIERS

M. Mickaël PERRIN Mme Edwige VILLEMIN Mme Nathalie DA COSTA 41, rue du Daval 88310 CORNIMONT Tél: 03 29 24 86 63

ARTISANS & COMMERCANTS

Journaux, presse, magazines Bureaux de tabacs Épicerie fine

3, Place de la Mairie, 88310 VENTRON Tél : 03 29 24 23 03

Label Gliss Location

20, Route de Remiremont 88310 VENTRON Tél : 03 29 24 19 07

Domaine BEAUCERF

25, Route de Remiremont 88310 VENTRON Tél : 06 86 97 44 00

JOUETS EN BOIS GRANDEMANGE

1 Chemin Vieille Route du Ménil 88310 VENTRON Tél: 03 29 24 04 06

COIFFEUSE IMAGINE HAIR

3, route de Remiremont 88310 VENTRON Tél : 03 29 24 06 44

GARAGISTE MORBIN Jean Pierre

1 Chemin Grands Champs 88310 VENTRON Tel.: 03 29 24 07 04

MENUISERIE ÉBENISTERIE Menuiserie GEHIN

3, chemin pont de la lette 88310 VENTRON Tél : 03 29 24 23 81

La Pizz à Tof

Pizza à emporter 9, Route d'Alsace, 88310 VENTRON Tél : 06 88 77 86 17

LA CHÈVRERIE DE PEÛTE GOUTTE

12 chemin de Peute Goutte 88310 VENTRON Tél : 06 76 85 68 77

MARCHÉ MAYESTRO DINA

Fruits & Légumes Jour de marché Vendredi Tél : 06 71 62 23 70

HÔTELS RESTAURANTS

Hôtel Restaurant les Bruyères

9, route de Remiremont 88310 VENTRON Tél: 03 29 24 18 63

Hôtel Restaurant de l'Ermitage Ermitage Resort Les Buttes Relais du Silence

Tél: 03 29 24 18 09 Ermitage Frère-Joseph 88310 VENTRON

Bar Auberge Le Véternat

Tél : 03 29 24 19 13 3 place de l'église, 88310 VENTRON

Auberge de La Chaume du Grand Ventron

1, Chaume du Grand Ventron, 88310 CORNIMONT 03 29 25 52 53

Ferme Auberge le Felsach

68470 FELLERING Tél: 03 89 82 77 71

ENTREPRISES TRAVAUX PUBLICS

M.P.T.P Travaux Publics

4 chemin de La Bruyère, 88310 VENTRON Mobile : 06 15 26 06 06

Entreprise THEODORE Franck

3, Chemin des Eglantiers, 88310 VENTRON Tél: 03 29 24 07 20

S.M.T.P Entreprise de terrassements

12 chemin du Fein des Huches, 88310 VENTRON Tél : 03 29 26 51 15

S2F TP

Entreprises de terrassements 1 chemin Le Plain 88310 VENTRON Tél: 06 75 59 89 94

INFORMATIONS PRATIQUES CONSEIL MUNICIPAL

Maire: M. DOUSTEYSSIER Jean-Claude

Adjoints

1ère adjointe Mme VANSON Brigitte 2e adjoint M. BROLIS Patrick 3e adjoint M. VALDENAIRE Jean-François

4e adjoint M. PARMENTIER Guy

Conseillers Municipaux

Mme PERRIN Jocelyne M. MOREAU Jean-Michel Mme CARTEAUX Dominique M. SCHNEIDER Alexandre M. DIDIER Sylvain Mme HEITZ Céline Mme GEHIN Sylvie M. CLAUDEL Patrick

SERVICES MUNICIPAUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Secrétaire générale

Mme GENET Thérèse

Adjoint administratif

Mme PHILIPPE Gisèle

Service comptabilité

M. GENET Lionel

SERVICES TECHNIQUES

Eau - assainissement

M. JEANDEL Eloi

M. ETTERLEN Frédéric

Entretien bâtiments - transport scolaire

M. DIEMUNSCH Bruno

Débroussaillage - déneigement

M. GRANDGIRARD Dominique

Electricité - entretien véhicules

M. TISSERANT Jean-Marc

Agents techniques

M. BINDER Mickaël

M. CREPIN loël

M. GROS Hasan - contrat aidé

SERVICES PÉRI SCOLAIRES

Tél: 03 29 24 17 17

Directrice service périscolaire adjointe animation

Mme GONKEL Hélène

Animatrice périscolaire

Mme DAVID Mélanie - contrat aidé

SERVICES SCOLAIRES & PÉRI SCOLAIRES

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Mme MOUGEL Annie Mme MUNSCH Nadine SERVICE ENTRETIEN Mme TISSERANT Sylvie

Agent de conditionnement repas Collège de Cornimont

Mme GILLET Chantal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

M. ROUSSET Christophe







S.M.T.P.

12 chemin du Fein des Huches 88310 VENTRON

Tél.: 06 33 47 41 51 Fax: 03 89 26 51 15

E-mail: mickael@sm-tp.fr



WATER TECHNOLOGIES

OTV et ses entités vous proposent une gamme complète de solutions pour concevoir, construire, entretenir et réhabiliter **vos installations de traitement des eaux.**

- > Plus de 80 ans d'expérience dans le traitement des eaux.
- > Un portefeuille de plus de 350 technologies propriétaires.
- > 60 % de chercheurs, ingénieurs et chefs de projet.

Le traitement d'eau, notre métier

www.otv.fr

OTV - MSE NANCY

30 Rue du 8^{ème} Régiment d'Artillerie – BP 80294

54515 VANDOEUVRE LES NANCY

